



Fiche de poste

Intitulé du poste Accompagnant éducatif petite enfance - CAP AEPE	Nom du titulaire	Signature du titulaire
Autorité hiérarchique Directeur du multi accueil	Nom du supérieur	Signature du supérieur
Autorité fonctionnelle Collaboration avec l'ensemble de l'équipe de sa structure		Date de mise à jour 01/08/2025

CADRE D'EMPLOI / QUALIFICATION

- > Diplôme CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance
- > ATSEM principal de 1ère classe / ATSEM principal de 2e classe
- > Adjoint technique principal de 1ère classe / Adjoint technique principal de 2e classe / Adjoint technique
- > Agent de maitrise principal / Agent de maitrise
- > Adjoint d'animation territorial principal de 1ère classe / Adjoint d'animation territorial principal de 2e classe / Adjoint d'animation territorial

ENCADREMENT

oui non si oui, nombre d'agents :

DEFINITION DU POSTE

Le Service Petite Enfance, rattaché au Pôle Famille et Solidarités de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, regroupe 205 agents. Il assure la gestion de 13 structures multi-accueil réparties sur l'ensemble du territoire communautaire, ainsi que de 2 relais petite enfance.

Placée sous la responsabilité du directeur du multi-accueil, l'accompagnant éducatif petite enfance (CAP AEPE) contribue activement à la gestion quotidienne et l'accueil des enfants. Elle veille à garantir un accueil bienveillant, sécurisé et individualisé pour les enfants et leurs familles, en favorisant leur bien-être, leur développement et leur épanouissement.

Inscrite dans une logique de travail collaboratif et de réseau, elle travaille en lien étroit avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire (directeur, infirmier(ère), EJE, AP, agents techniques, cuisinier(ère), référente santé-accueil inclusif, référente parentalité).

Elle incarne les valeurs du service public de la petite enfance et contribue, par son engagement et son expertise, à l'amélioration continue de la qualité d'accueil à l'échelle du territoire communautaire.

MISSIONS

- > **Participer à l'accueil de l'enfant et de ses parents dans une posture bienveillante et sécurisante.**
- > **Accompagner les enfants au quotidien, individuellement ou en groupe, dans le respect de leur rythme et de leurs besoins.**
- > **Contribuer aux soins, à l'éveil et au bon développement de chaque enfant.**

- **Participer activement à la mise en œuvre du projet éducatif de la structure, en lien avec l'ensemble de l'équipe.**

ACTIVITES PRINCIPALES

1 Lien avec l'enfant et sa famille :

Accueillir les enfants et leurs familles avec écoute, disponibilité et respect.
Recueillir les informations utiles transmises par les parents et assurer un retour quotidien sur le vécu de l'enfant.
Observer les enfants au quotidien afin de détecter leurs besoins, prévenir les situations à risque ou les difficultés.
Participer activement à l'accueil et à la familiarisation des nouveaux enfants.

2. Réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant :

Réaliser les soins d'hygiène en respectant la pudeur et les rythmes de l'enfant.
Préparer les biberons et les repas, les mettre à bonne température, accompagner les enfants pendant les repas et encourager leur autonomie.
Répondre aux besoins de sommeil de manière individualisée et attentive.
Respecter les habitudes de vie des enfants tout en favorisant une socialisation progressive.

3. Participation à l'éveil et à la socialisation :

Créer un lien individualisé avec l'enfant tout en favorisant les interactions de groupe.
Proposer du matériel, des jeux, des activités sensorielles et motrices adaptés à l'âge.
Mettre en place des activités variées : lectures, comptines, jeux de motricité, ateliers créatifs...
Accompagner les sorties, les temps collectifs, et participer à la vie de la structure (décoration, organisation des espaces, etc.).

4. Hygiène, sécurité et santé :

Veiller en permanence à la sécurité physique et affective des enfants.
Appliquer les protocoles en cas de malaise, fièvre, chute ou autre événement nécessitant une intervention.
Mettre en œuvre les règles d'hygiène liées à la collectivité : entretien du linge, de la vaisselle, nettoyage des locaux, désinfection du matériel.

5. Participation au fonctionnement de la structure :

Participer aux réunions d'équipe et aux formations proposées par le service.
Contribuer aux projets avec les partenaires extérieurs (médiathèque, autres crèches...).
Accueillir et encadrer les stagiaires.
Assurer un retour régulier à l'équipe ou à la direction sur les observations et questionnements.
Participer à la mise en œuvre du projet éducatif en lien avec les orientations de la structure.

6. Missions déléguées occasionnelles :

Remplacer ponctuellement l'agent d'entretien ou l'agent de cuisine (si HACCP) en cas de besoin.

COMPETENCES TECHNIQUES

- Bonne connaissance du développement de l'enfant et de ses besoins fondamentaux.
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité en collectivité.
- Capacité à exécuter les gestes professionnels liés aux soins, à l'alimentation et à la sécurité.

SAVOIR-FAIRE

- Réaliser les soins et les gestes du quotidien avec précision, attention et respect de l'enfant.
- Organiser les activités de la journée en concertation avec l'équipe.
- Observer et adapter sa pratique aux situations rencontrées.
- Savoir gérer les priorités et prendre des initiatives simples dans le cadre défini.
- Transmettre les informations de manière claire et adaptée (oralement et par écrit).

SAVOIR-ETRE

- Capacité d'adaptation, polyvalence et disponibilité.
- Esprit d'équipe, sens des responsabilités et ponctualité.
- Rigueur, sens de l'organisation, des priorités et de l'initiative.
- Aisance relationnelle avec les enfants, les familles et les collègues.
- Discrétion professionnelle, respect du secret professionnel.
- Sens du service public et conscience professionnelle.

CHAMP D'AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

- **Organisation du travail :**
Autonomie dans la réalisation des tâches quotidiennes confiées (soins, repas, activités).
Contribution à l'aménagement des espaces de vie et à la préparation des temps d'accueil.
Capacité à s'organiser dans l'exécution de ses missions, en lien avec l'auxiliaire de puériculture ou l'EJE.
- **Collaboration :**
Travail en équipe sous la responsabilité de l'auxiliaire de puériculture ou de la direction.
Participation active à la vie de la structure et aux projets pédagogiques.
Transmission régulière des observations et des informations à l'équipe ou à la responsable.
Collaboration avec les partenaires extérieurs lors d'activités ponctuelles (lecture, sorties...).

SPECIFICITES

- > Poste à temps plein 36h/semaine (possibilité d'ATT)
- > Rémunération statutaire + régime indemnitaire lié aux missions (IFSE)
- > Adhésion au Comité des Œuvres sociales, au CNAS
- > Travail en équipe et en réseau
- > Environnement de travail valorisant, axé sur le bien-être des enfants et des familles

CONTRAINTES

- > Horaires sur les amplitudes horaires de la crèche soit de 7h30 à 18h30.
- > Participation occasionnelle à des réunions d'équipe et analyse des pratiques professionnelles de 18h30 à 20h ou manifestations en soirée.